

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 42 (1904)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Onna pî d'agnî  
**Autor:** Marc  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-200879>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**La loi pour tous.**

Un vélocipédiste traverse à toute vitesse le village de C\*\*\*. Pas de lanterne à sa bicyclette.

Le municipal chargé de la police, voyant la chose, veut faire respecter la loi. Velocemen lui-même, il enfourche sa « bécane » et se met à la poursuite du délinquant.

Soudain, à un contour de la route, il est brusquement arrêté par un gendarme qui lui inflige cinq francs d'amende pour contravention à la loi.

Dans sa précipitation, le malheureux avait oublié d'allumer sa lanterne.

**Nez au dos.** — Un paysan plaisante son voisin, qui est affligé d'un nez monumental.

— Dis-voi, Daniel, si on y mettait des « cornes », à ton nez; quelle belle hotte ça ferait, tout de même.

**Et... vive la Combe !**

(*Lettre du Jura.*)

O hiver!... ô hiver! que de plaintes amères, que de malédicitions à ton adresse!

Il est vrai que tu n'es pas tendre pour les pauvres, pour les blasés qui ne savent où ils sont bien, pour tous les humains qu'afflige chaque année, à ta venue, ces rhumes exécrables qui vous troublent le cerveau, vous rougissent les yeux et tombent en perles brillantes au bout de votre nez bleu par la bise glacée!...

Coquin d'hiver!... brigand d'hiver!

Goutte, rhumatisme, grippe, engelures, le dououreux cortège est au complet.

Et ce froid,... ce maudit froid qui vous oblige à vous encapuchonner et à vous fagoter comme des Esquimaux!

Ici, je ne m'adresse point aux miséreux ; ces lignes ne sauraient les atteindre. C'est à vous, grincheux, goutteux et gens de même compagnie, qui vous obstinez à vivre dans un brouillard intense et mal-sain, que je dédie ces lignes. Un seul jour suffirait pourtant, si vous le vouliez bien, pour dissiper votre tristesse, pour adoucir vos maux.

Que ne venez-vous à la Vallée de Joux ! Quelques heures de chemin de fer, et vous voilà dans une contrée adorable, où, cette année particulièrement, le soleil semble avoir pris ses quartiers d'hiver.

C'est au Pont, naturellement, que vous descendez de wagon. Quel coup d'œil enchanteur ! En face de vous, deux lacs recouverts de glace. Tout autour, des rochers couronnés de sapins, tout ruisselants de pierreries, sous les feux de l'astre du jour. Derrière vous, les collines blanches, où les luges glissent, glissent, vertigineuses.

Quelques minutes de marche sur la route neigeuse, qui crie sous les pieds, auront bientôt chassé l'impression de froid dont vous avez été saisi sortir du wagon. Alors, goutteux, vous sentirez insensiblement vos jambes se défaire ; une envie irrésistible vous prendra de courir, de vous démenier à outrance. Ne boudez pas à l'invite, entrez dans un des magasins que vous trouverez sur votre chemin ; louez-y une paire de patins et, pssst, sur la glace. Allez-y seulement, elle est solide, pas crainte de noyade !

Si vous le préférez, prenez une luge, grimpez la colline et... vive la joie ! vous redescendez comme l'éclair. Pas de sauts, donc pas de chute possible ; pas de murs, donc pas de mauvaise rencontre. Entre deux glissades, vous pouvez examiner à loisir un pays que vous ignorez peut-être et qui, s'il n'a pas l'aspect grandiose de nos Alpes, n'en est pas moins unique en son genre.

Allons, blasés, grincheux, montez à La Vallée. Vous y coudoieriez l'Anglais flegmatique, traînant toujours après lui sa luge, comme un chien en laisse!... Vous y retrouverez les charmantes misses légendaires, aux jupons courts, aux jambes ballottant dans d'énormes guêtres cirées !... Et les Français, à la blague intarissable !... et les bambins du pays, la tête enfouie dans de gros bonnets de laine, surmontés d'un *mouchet* qui dodeline à chaque pas.

Puis, à l'heure du dîner, entrez chez le papa

Edgar, à l'hôtel de la Truite !... de la Truite ! vous entendez bien !

Si, après cela, vous n'êtes pas satisfaits de votre journée, c'est que,... mais chut, ne disons pas de méchanceté.

Encore une fois, vive la Combe !

Le 27 janvier 1904. E! Cy.

**Au service du grand Turc.**

Les ministres d'Etat les mieux appointés seraient, paraît-il, ceux de Turquie. Ce n'est pourtant pas, comme on le croit, le grand vizir qui reçoit les plus gros honoraires. Ceux-ci sont versés tous les mois, à raison de 420,000 francs par an, au ministre de la marine.

Le grand vizir doit se contenter de 332,000 francs. La même somme échoit annuellement au ministre de la guerre.

Quant au ministre des affaires étrangères, il reçoit 422,000 francs ; son collègue des finances n'a que 195,000 francs.

Les émoluments des autres ministres varient entre 139 et 145,000 francs ; le ministre des mines étant le moins favorisé.

Au total, les chefs des neuf principaux départements de la Turquie ont à se partager plus de deux millions par an, soit près du double du mieux appointé des ministères européens : le gouvernement anglais.

**Le télégraphe intime.**

Au moment où l'on suit partout, avec attention, les rapides progrès de la télégraphie sans fil, on trouvera sans doute quelque intérêt à la lettre suivante qu'écrivait, en 1803, M. J. Montgolfier :

« Je ne puis m'empêcher de vous rendre compte d'une nouvelle machine qui s'offre, depuis quelques jours, à la curiosité de ceux qui vont voir le nouveau Panorama de Paris, au jardin des Capucines ; on la nomme : *Télégraphe intime*. Son but est de transmettre la pensée à une certaine distance, comme la machine dont elle tire son nom, avec cette différence que ses opérations peuvent n'être visibles que pour celui qui les dirige et pour celui qui en recueille les effets.

» Deux cadres pareils sont placés, l'un sous la rotonde du Panorama, l'autre dans un cabinet isolé au milieu du jardin des Capucines. Ils portent l'un et l'autre les lettres de l'alphabet et les points de division du discours : à l'aide de ces signes usités, un cadran répète simultanément ce que veut exprimer la personne placée près de l'autre.

» Les oscillations et le défaut de résistance de l'une et l'autre aiguille, à la moindre impulsion, prouvent que la communication n'est point établie par un procédé mécanique, ainsi que quelques personnes seraient disposées peut-être à le supposer, et ce qui est peu intéressant. Cette machine est donc une véritable découverte, qui peut produire tous les effets qu'annonce l'auteur, et à une distance considérable ; qui peut conduire à d'autres découvertes, et qui, en attendant, donne des résultats qu'il est possible de rendre infiniment utiles. »

\* \* \*

Nous avons vainement cherché, dans des ouvrages spéciaux et d'histoire, quelques détails complémentaires sur l'invention dont parle M. Montgolfier. Il serait pourtant intéressant de savoir quel était le moyen de transmission.

**T'y moo ?** — Deux noctambules trouvent un homme ivre étendu au bord du chemin et ne donnant plus signe de vie.

— T'y moo ? demande l'un.

— Dans le cas !...

**Où la valeur attend le nombre des années.** — LE PÈRE : Je donnerai en dot à ma fille autant d'arpents qu'elle aura d'années.

L'AMOUREUX : Alors, bon, je vous remercie ; je viendrai l'épouser dans cinq ans.

**Onna pî d'agnî.**

Lâi a prão muton, prão faïe, prão agnî per lo mondo, prão dzein assein qu'ein gardant, que lè tiant et que savant ein veindre lè pi, câ sant boune, que diant, po tote sorte de tsouses : po dâi pana-pi, s'on vâo avâi lè piaute ào dâo quand on va dremi et qu'on a doutâ sè tsâosson ; ào po portâ dêzo son cossalet quand on vint su l'âdzo et que la rita vo fâ mau. Lâi a mimameint, à cein que ma de lo conseiller que l'a zu étâ pè Paris, dâi dame que s'eintosant lo cou, du la coraille tant qu'ào cotson, avô dâi z'affère que sant assein ein pi de muton et laissant breinna lè bet su l'estoma. Cein cote gros, que paraît, et lo craio prão, se ti lè martchand veindant clliâo pi asse tchè qu'on certain Samin, qu'e farceu qu'on diabillio et qu'a atant de concheince que Bismarque, quand bin n'e pas dâo mimo paï

Ci Samin, que voyadzive pè lo Gros-de-Vaud, arreve on dzo dein on veladzo dâo côté de Velâ. L'ire eintre dzor et né et Samin avâi l'estoma quasu asse vouaisuva que son portamounia. Tot d'on coup, vaité que découte on bosson, ie l'out bêla... bêe... è... bê...

— Qu'e-te cosse ? que dit, eh ! t'einlevâ ! tot bounameint on galé agnî que sa pas retrovâ son étrablio. Vin pi avoué mè, mon petiou. L'e tot justo lo soupâ que tsertsivo : que t'i bouninfant ! t'einlevâ, quinna tchance.

Et ie t'eimpougne cllia bite, sé la tserdze su la rita et va, ein subleint qu'on benhirâo tant qu'aô premi cabaret, iô l'eintre ào veindâdo.

— Hé ! a-te quaucon ? que fâ. Dite-vâi, cabartier, apportâ-mè quartetta dâo meillao, et dô verro ; vo vollein prão m'aidy à ein reduire ion ?

— Hé bin ! n'e pas de refus !

Lo cabartier soo et revint on boquetnet aprî avoué 'na boitoile.

— A la voutâ, que dit Samin qu'eimpllies-sâi lè dou verro.

— Grand bin vo fasse.

— Dite-vâi, l'e bon, voutron vilho, ma vo bâille fan, n'ai-rein à croustellhi ?

— Lâi a pas bin de l'affère stau dzo.

— Eh bin ! accutâde : vaité on agnî que ié atsetâ pè Etsallein à n'on Jui ; no vein tot lo drâi lo tiâ ; se vo z'ite d'acc oo de mè lo frelassi, on lo medzera lè dou. Vo z'ara lo resto po lè fré dâo bâire.

— La pi assein ? dit lo cabartier.

— Oh ! la pi, mè la reservo. Cein lâi è-te ?

— Oï, mâ lâi a nion perquie que satse tia cllia bite. Quechâ ! lâi arâ Toinon ad Gros, l'e li que tiè lè tsat ào menstre, foudrài vère se l'e à l'hotô.

— Vo z'inquiéta pas, vu prão fère ; su on bon boutis.

Noutrè coo vant pè la cousena, et on momennt aprî, du lo veindâzo on pouâve cheintre la boun'oudeu de la tsâ que sè grellive et que sè freqcassive ; cein fasai pardieu einviâ et on ara pâi rein que po la nicilliâ.

Ne pu pas vo racontâ lo crâno repé que l'ant fê avoué on bocon de salarda ào reparao que la serveinta avâi étâ couilli à la clliére, ni diéro de boitoile l'ant bu. Lo cabartier étai tot benaiso.

— Ein reste bin quattro livres, que sè desâi, su pardieu pas ein perdâ su lè quartette que noz'ein reduit.

— Ié sono, fâ tot d'on coup Samin ein ovreint on mor quemet on catseppliat.

— Vo pouâide allâ dremi, que repond lo maître. Suzon va vo clliâri. Voutra tsambla è lê.

Et Samin so avoué Suzon.

— Dite-vâi, que dit à la serveinte, quand fûrant dein l'allâie, âi-vo fan d'avâi la pi de l'agni?

— Porque?

— Se vo m'apportade ein catson, iena de elliau boune bouteille d'idie de cerise que ié vu dein la couseina, l'è à vo.

— Eh bin! n'aussi pas couson, la mettri derrâi voutra porta.

On quart d'hâora apri, Samin avâi sa bouteille. Vo dere que l'a bin droumâ stâ né quie, vo pouâide lo crêre, ma lo leindémân étai dza de pointe ào sèlo lèveint, et fasâi on tor per devant, io reincontro lo garçon dâo cabartier.

— Heu! que lâi dit ci tonnerre de Samin, ié quie, à la couseina, la pi dau muton que no z'âi tia hier à né: mè grâve po voyadyi; se vo la voliâi, vo la bâillo po dou francs.

— Dou francs, repond lo gaçon, l'è su que l'è pas trâo tsira. Farai pardieu bin mon affere: lo maidzo m'a de que dévetri ein porta iena po mè douleu. Io è-te, que vo dite?

— Pè la couseina, vo la preindra ein alleint dixhâora.

— Bin se on vâo, et lâi baille lè dou francs.

Pu Samin trace vè lo cabartier, à cò ie dit:

— Eh! bondzo l'ami, vo z'ite dza lèva?

— N'è pas sein peina; iè batailli prâo maitâre; n'è pas l'eimbarra assebin: on soupâ paret.

— Vo laisso dan lo resto de l'agni po mè fré tsi vo, et se vo mè mena avoué voutron tsè tant qu'à Mâodon, vo bâillo la pi.

— Va que sâi de, d'ailleu lo temps n'è pas bin tchê, vouâ.

... Per vè midzo, lo cabartier revègnâi, l'avai menâ Samin à Mâodon, iò l'avâi prâ lo tsemin de fè por ne sè iò.

Quand l'eintre à la couseina, ie trâove lo gaçon et la serveinta que sè disputâvant, que sè terirant la pi dâo muton ein djureint, ein sacremainteint. Ti lè dou voliâvant l'avâi païa.

— Lâi è baillè dou francs, desâi ion.

— T'ein a meintu, fasâi la serveinta.

— Sarai bin la mètsance que sâi à vo, dit lo maitre, mè que l'é menâ à Mâodon po la pi.

— Clia rôuta, l'a veindia trai iâdzo, vâi ma fâi.

Ein sti momeint, on petit bovâiron que l'ire à maitre tsi lo pintier, lo terive pè sa roulière et lâi desâi :

— Dite-vâi, noutron maitre, lâi a ion de voutrè z'agni que s'è sauvâ hier à né et ne l'è pas retrôvâ.

— Lo quin?

— L'è lo nà, avoué la tatse blliantse dessu la titâ.

— Eh! voliâi-vo frêma que l'è ci que no z'âti et que mè l' robâ. Vâi, ma fâi, vouâiti la pi, vaïte la tatse; clia tsaravouta... Et mè que l'é regala, cutsi, remenâ! ah! tè couâise pi l'estoma, serpeint de serpeint, tè couâise pi l'estoma avoué!

Et po fini, n'art jamé revu ci Samin que s'étai sé hêberdzi, repêtre, tserreyâ ào frais dâo cabartier et qu'avâi trovâ encora moyan de sè fêre paï.

MARC A LOUIS.

### Le menton jaloux.

La jeune Frida, de Steffisbourg, est en pension dans le canton de Vaud pour apprendre le français, ce qui ne l'empêche pas, naturellement, de penser à son Schatz, qui est commis dans une fabrique de « vevey courts » à Ermatingen. Elle a eu de ses nouvelles dimanche dernier et elle en fait part à la fille de la maison.

— Comment est-il, ton bon ami? lui demande celle-ci; ressemble-t-il à mon fiancé? A-t-il, comme lui, de grandes moustaches?

— C'estre à lui pas encore permis d'avoir de la mustache.

— Pas permis! mais puisqu'il n'est ni prêtre, ni valet de chambre, ni garçon de café!

— Plus tard, peut-être, il pourra montrer son barbe; mais à présent, il est impossible, parce que son patron il a encore le menton toute nu.

— Ah! je saisiss: le menton du patron serait jaloux!

### La chanson de Rocati

*rabobinée par Jean Mussard, orfèvre.*

Tel est le titre d'une plaquette que vient de faire paraître chez M. A. Jullien, éditeur à Genève, M. Pierre Paul Plan.

Les patoisants lui sauront instinctivement gré de leur avoir procuré dans son entier cette variante du *Cé qué le no*, dont feu son père, M. Ph. Plan, révélait l'existence, en 1875, par des fragments publiés dans le tome XIX des *Mémoires et Documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*.

Grâce à la traduction qui l'accompagne, — traduction qui nous a paru généralement correcte, — même le lecteur auquel le patois n'est pas familier pourra goûter la saveur archaïque, par-ci par-là rebaisienne, de cette « nourme, inventée par le défunt Rocati, rabobinée, augmentée et radoublée par un de ses héritiers ». Charmé, quant à nous, dès les premières pages, par le parfum délicieux des expressions surannées, notre plaisir a été doublé en voyant, par exemple, comment ces braves chansonniers du XVIII<sup>e</sup> siècle posaient leur plume. Oyez plutôt.

Après avoir conté ce qui arriva à ce malheureux « gentilhomme de la Grave, méchant comme un rat de cave, auquel Claude Martel mit avec l'épée de Chaffardon sa tête à son pied et puis lui fit plus d'honneur qu'à un veau: il l'enterra sans lui ôter la peau»; ou qu'un nommé Faconay, «voulant faire mine de désarmer les gens à la chasse, un Genevois lui vida son fusil dans l'estomac et le bouta dormir»; ou encore la décoration qu'obtint ce gueux de Benoit Fresier, «brigand redoutable, faisant plus de mal que la canaille», à qui l'on mit au cou, près de la peau, le beau cordon de l'ordre de Champel ». A la suite donc d'une poignée de faits semblables, l'auteur termine honnêtement par ce couplet, pour le moins étonnant d'imprévu: « Pour bien flir, il faut quitter le rire (*sic!*), et bien prier tous le Bon Dieu, et dire: — Que Dieu donne à ceux qui nous veulent du mal toujours prou peines, et à nous du bon temps! » N'est-ce pas délectable?

Les philologues regretteront peut-être que M. Plan n'ait pas donné de ce poème une transcription phonétique. Ayant mis à profit la facilité qu'il avait de s'entourer de renseignements des savants tels que MM. Gilliéron et Rousselot pouvaient lui fournir il eût été outillé pour cela mieux que personne. Mais probablement a-t-il été retenu par l'obligation de ne pas allonger ainsi d'arriver pendant que le souvenir des fêtes du 3<sup>e</sup> centenaire de l'Escalade est toujours vivant parmi nous.

Par contre il a enrichi son opuscule de quelques notes historiques intéressantes. L'échantillon ci-après ne peut manquer de plaire aux lecteurs du *Conteur vaudois*. C'est l'explication, d'après Fleury de Bellingen, du proverbe: *Vous parlez trop, vous n'aurez pas ma toile*, qui signifie: vous ne parviendrez pas à votre but, et a, prétend-on, pour origine l'anecdote suivante:

« Une paysanne qui avait une pièce de toile à vendre, chargea son fils de la porter au marché. Elle lui recommanda de prendre bien garde de la vendre à quelqu'un qui parlerait trop, parce qu'elle craignait qu'on ne l'attrapât avec des paroles pour l'obliger de la donner à vil prix. Ce jeune homme, qui était fort simple, prit ce que lui avait dit sa mère au pied de la lettre. Quand quelqu'un lui avait demandé combien la toile et qu'il avait dit le prix, si on disait c'est trop, il répondait: Vous parlez trop, vous n'aurez pas ma toile, et renvoyait son monde ».

Le vif intérêt que je porte à nos patois m'engage à vous dire, moi aussi: Le tirage de la *Chanson de Rocati* est limité à 308 exemplaires... Si vous tardez trop... vous ne l'aurez pas!

OCTAIVE CHAMBAZ.

**Les visites.** — Il n'est pas de meilleur critérium des bonnes manières que l'attitude du visiteur vis-à-vis de la personne à laquelle il rend visite et vice versa. Cette règle s'applique même aux amis et aux parents.

Il est deux points surtout que les visiteurs ne doivent pas perdre de vue. La ponctualité tout d'abord. Faire attendre une hôtesse qui vous a convié à un lunch, à un dîner, à une sortie pour l'après-midi ou avec laquelle vous avez un engagement de quelque nature qu'il soit est un manque complet de courtoisie. Evidemment l'hôtesse n'est pas tenue d'attendre les invités en retard, mais elle est heureuse qu'ils arrivent à l'heure fixée. Il faut aussi durant votre séjour ne prendre aucun engagement avec des amis sans l'agrément de la personne qui vous reçoit, c'est à eux, au contraire, à se mettre à ses ordres pendant la durée de votre séjour.

### Carpe à la choucroute.

(6 personnes.) 45 minutes. — Ayez une carpe d'un kilo, laitée si c'est possible. Après l'avoir écaillée, vidée et lavée, essuyez-la dans un linge, remettez dans l'intérieur la laitâ hachée, mélangée avec gros comme un œuf de mie de pain trempée et pressée, un demi-oignon et 3 échalotes hachées, gros comme un pois d'ail, une forte pincée de persil et un œuf, sel, poivre et un peu de muscade. Recousez le ventre du poisson, assaisonnez le dessus et couchez-le sur la grille d'une poissonnière de proportions en rapport avec lui. Une heure avant de mettre la carpe en cuisson, vous lavezrez à grande eau 750 grammes de choucroute et la passerez à l'eau bouillante pendant cinq minutes pour en retirer l'acréti. Après l'avoir égouttée, rafraîchie et pressée, vous la cuirez à moitié avec du bouillon ou simplement avec de l'eau et 40 gr. de beurre, sel et poivre.

Entourez la carpe avec cette choucroute mi-cuite, arrosez-la de quelques cuillerées de beurre fondu et mouillez de deux verres de vin blanc. Faites partir en ébullition, couvrez la poissonnière, et cuisez doucement au four. Cinq minutes avant de servir, dressez la choucroute bien égouttée sur un plat long, la carpe dessus, et tenez au chaud. Versez le liquide dans une sauteuse et réduisez-le vivement jusqu'à ce qu'il n'y en ait plus que la valeur de deux décilitres à peine; liez avec 20 gr. de beurre manié; mettez à point, hors du feu, avec 7 gouttes « d'Arome Maggi » et versez cette sauce sur la carpe. Servez aussitôt. — LOUIS TRONGET.

(*La Salle à manger de Paris.*)

**Les œufs de hêrisson.** — Un petit Parisien se promenait avec sa bonne sous les châtaigniers, dans les environs de Bex.

— Tiens! dit-il en montrant des châtaignes dans leur coque, des œufs de hêrisson!

**Vive nous!** — Ah! c'est bien là le mot du commencement, du milieu et de la fin de la revue lausannoise qui se joue en ce moment au *Kursaal*, et à laquelle la foule, toujours friande de ce genre de spectacle, accourt chaque soir. Il n'y faut point chercher la causticité à jet continu, qui est le faible, et le fort, de la plupart des auteurs de revues. De la grâce, assaisonnée d'un soupçon de malice, de jolis décors, de gentils costumes; une musique bien dans le ton, quelques situations imprévues, telle la partie de cave de nos trois statues: Davel, Guillaume-Tell et... Vinet — oh! mais, rassurez-vous, une partie très convenable et qu'excusent les fêtes du Centenaire — des couplets sur les ponts, naturellement, sur l'impôt personnel, sur nos infatigables « mineurs », couplets chantés par de gracieuses artistes; n'est-ce pas là tout ce qu'il faut pour assurer à M. Rey une série de belles salles.

Et vive nous! C'est nous qu'on est les plus bons enfants du monde!

**THÉÂTRE.** — Demain, dimanche, pour les débuts de M. Garnaud, jeune premier rôle, *La dame aux Camélias*, 5 actes d'Alexandre Dumas fils, et *Les petites voisines*, vaudeville en trois actes, qui eut grand succès jeudi.

*La rédaction: J. MONNET et V. FAVRAT.*

*Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.*